

Droits résultant de la constatation d'un vice légal et contractuel

Avec cette garantie, KRONOSPAN GmbH Lampertswalde, Mühlbacher Straße 1, 01561 Lampertswalde, Allemagne (ci-après dénommé « Kronospan ») accorde au premier acheteur des droits en plus des droits contractuels et légaux pour défauts. La réglementation ci-dessous ne s'accompagne d'aucune dérogation, limitation ou autre modification des droits résultant de la constatation d'un vice légal et contractuel. Le premier acheteur au sens de cette garantie est le premier consommateur à acheter Kronowall 3D chez un revendeur.

Conditions de garantie

Cette garantie s'applique à l'utilisation, **dans les maisons privées**, de tous les panneaux muraux Kronowall 3D Gold qui ont été correctement installés dans les pièces normalement fréquentées, mais pas à l'utilisation dans des pièces humides, en particulier les salles de bains, exposées à des contraintes chimiques ou mécaniques exceptionnelles, notamment dans des endroits utilisés comme ateliers. La garantie ne peut être cédée. Elle appartient exclusivement au premier acheteur.

Période de garantie

La période de garantie est de 5 ans. La période de garantie débute à la date figurant sur la preuve d'achat d'origine du premier acheteur. Les prestations ou les indemnités versées en vertu de la garantie n'induisent aucune prolongation, ni aucun renouvellement de la période de garantie.

Montage

Les panneaux muraux Kronowall 3D Gold doivent être montés conformément aux instructions d'installation. Les instructions d'installation sont incluses dans chaque paquet, des instructions d'installation détaillées sont disponibles à l'adresse www.krono-original.com.

Traitement

La garantie ne s'applique pas si les défauts résultent d'une usure naturelle, d'un traitement, d'un montage, d'une utilisation ou d'un stockage incorrects, ou de modifications ou réparations effectuées de manière incorrecte, ou si la pose n'a pas été réalisée avec le matériel Kronoflooring d'origine.

Résistance au frottement

La garantie s'applique dès que la couche supérieure est complètement retirée sur au moins un centimètre carré. Le décollement de la couche décorative sur les chants des panneaux est exclu de la garantie.

Résistance à la lumière

Les panneaux muraux Kronowall 3D Gold présentent une grande stabilité à la lumière : Niveau ≥ 4 sur l'échelle de gris selon la norme EN 20105-A02, jusqu'au niveau 6 sur l'échelle de la laine bleue selon la norme ISO 105-B02. La stabilité à la lumière décrit la stabilité de couleur de la surface en cas d'exposition prolongée. Les panneaux muraux Kronowall 3D Gold présentent donc une très bonne stabilité à la lumière en cas d'exposition prolongée, mais ne sont pas résistants à la lumière.

Résistance aux taches

Les panneaux muraux Kronowall 3D Gold sont résistants aux substances qui tachent selon la norme EN 438 (par ex. acétone, crème pour les mains, boissons alcoolisées, boissons naturelles aux fruits et légumes, graisses, café, boissons au cola, vernis à ongles ainsi que solutions d'hydroxyde de sodium à 25 % et de peroxyde d'hydrogène à 30 %).

Exercice du droit de garantie

Chaque réclamation doit être effectuée par écrit et avec l'original du justificatif d'achat. Le droit à la garantie doit être exercé dans un délai maximum de 30 jours à compter de la constatation du défaut. Avant d'accepter la réclamation, nous nous réservons le droit de procéder ou de faire procéder sur place à un contrôle par un tiers.

Les réclamations au titre de la garantie doivent être adressées par écrit à KRONOSPAN GmbH Lampertswalde, Mühlbacher Str. 1, 01561 Lampertswalde, Allemagne ou par e-mail à l'adresse info.lw@kronospan.de

Prestations de garantie

Dans le cadre de la garantie, Kronospan peut choisir, à sa discrétion, de dédommager le premier acheteur en espèces ou par le remplacement de la marchandise fournie. Le montant des prestations de garantie en espèces est exclusivement calculé en fonction de la valeur actuelle de la marchandise. La valeur actuelle de la marchandise est déterminée en fonction de la période de garantie : par exemple, la valeur de remplacement des panneaux muraux Kronowall 3D Gold à usage privé diminue chaque année d'1/5 comparée à celle de la marchandise neuve. En cas de prestations de garantie sous forme de remplacement, des pièces de rechange correspondant aux panneaux défectueux sont livrées gratuitement au premier acheteur au point de vente d'origine. Dans ce cas, il n'est possible de faire valoir aucun autre droit au titre de la garantie. Les droits au titre de la garantie ne comprennent notamment pas les coûts de démontage, de montage, de transport et déplacement et de stockage. Si les panneaux muraux Kronowall 3D Gold ne sont plus disponibles dans la version souhaitée, le premier acheteur devra choisir parmi les produits de la gamme actuelle.

Protection des données

Le premier acheteur accepte que Kronospan enregistre ses données clients. Kronospan n'utilise ces données que dans le cadre du traitement de la garantie. Les données ne seront utilisées à aucune autre fin. Ce consentement peut être révoqué à tout moment par e-mail à l'adresse info.lw@kronospan.de avec effet pour l'avenir.

Droit applicable

Le droit allemand s'applique à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM).